

LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 43, du 25 octobre 2024

Non soumis au référendum



Décret concernant les demandes de crédits supplémentaires au budget 2024 (suppléments 2024)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu l'article 57 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE), du 24 septembre 2000 ;

vu la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 ;

sur la proposition du Conseil d'État, du 8 juillet 2024,

décède :

Article premier ¹Des crédits supplémentaires du compte de résultats pour un montant total de 11'346'700 francs sont ouverts en complément du budget 2024.

²Le détail de ces crédits figure dans l'annexe.

Art. 2 ¹Le présent décret n'est pas soumis au référendum.

²Le Conseil d'État pourvoit à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le 1^{er} octobre 2024

Au nom du Grand Conseil :

La présidente,
M.-C. FALLET

Le secrétaire général,
M. LAVOYER-BOULIANNE

Détail des crédits supplémentaires 2024 (compte de résultats)

[CHF]	Crédits supplé- mentaires	Compen- sations	Augmentation nette	Budget 2024 initial	Budget 2024 adapté	Comptes 2023
TOTAL	11'346'700	-2'735'000	8'611'700			
DÉPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DECS)	11'346'700	-2'735'000	8'611'700			
Secrétariat général	4'347'000	-2'315'000	2'032'000			
SECS 36 Charges de transfert	4'347'000		4'347'000	147'195'900	151'542'900	149'899'973
<u>Compensations</u>						
SECS 42 Taxes		-820'000	-820'000	-6'395'600	-7'215'600	-6'039'938
SECS 46 Revenus de transfert		-1'495'000	-1'495'000	-54'500'600	-55'995'600	-55'284'994
Service de l'action sociale	6'999'700	-420'000	6'579'700			
SASO 36 Charges de transfert	6'999'700		6'999'700	247'341'492	254'341'192	241'130'696
<u>Compensations</u>						
SASO 46 Revenus de transfert		-420'000	-420'000	-124'872'309	-125'292'309	-115'649'508